

Le Journal Officiel

Lois et Décrets

Décret du 7 juin 2000 portant nomination au conseil d'administration de l'Etablissement français du sang

NOR : MESP0021373D

Par décret en date du 7 juin 2000, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Etablissement français du sang, au titre des 2 et 4 de l'article R. 667-1 du code de la santé publique :

a) En qualité de représentants de l'assurance maladie :

M. Alain Honore ;
M. André Berger ;

b) En qualité de représentant des associations de patients :

M. Edmond-Luc Henry, président de l'Association française des hémophiles ;

c) En qualité de représentants des associations de donneurs de sang :

M. José Coll, président fédéral de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles ;
M. Gérard Vanhove, président de la commission des relations transfusionnelles ;

d) En qualité de représentant de la Fédération hospitalière de France :

M. le professeur Gérard Janvier, président de la commission médicale du centre hospitalier universitaire de Bordeaux ;

e) En qualité de représentant des organismes d'hospitalisation privée :

M. Robert Vallespir ;

f) En qualité de personnalités qualifiées :

M. le professeur Didier Houssin, directeur général de l'Etablissement français des greffes ;
M. le professeur Josy Reiffers, professeur d'hématologie à l'université médicale Bordeaux-II.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle.
Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication du *Journal Officiel* du 9 juin 2000.

<http://www.hosmat.fr>